

Synthèse du budget du Québec 2024-2025

1. Le budget en bref

Au Québec, le PIB réel a stagné en 2023. Globalement, la production n'a augmenté que de 0,2 % pour l'ensemble de l'année. La faiblesse relative de l'économie ne s'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des industries.

Au Québec, l'économie a stagné en 2023, et l'accroissement du PIB réel demeurera modeste en 2024 (+0,6 %). Une amélioration plus tangible des conditions économiques est escomptée au second semestre de 2024 du fait de la diminution graduelle des taux d'intérêt. La progression du PIB réel s'accélénera pour atteindre 1,6 % en 2025.

Croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2022	2023	2024	2025
Québec	2,5	0,2	0,6	1,6
Canada	3,8	1,1	0,7	1,9
États-Unis	1,9	2,5	1,5	1,6
Monde ⁽¹⁾	3,5	3,0	2,8	3,0

(1) Le PIB réel mondial est exprimé en parité des pouvoirs d'achat.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Fonds monétaire international, S&P Global, LSEG Datastream, Bloomberg, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

Selon la Loi sur l'équilibre budgétaire, le solde budgétaire, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, présente un déficit de 11,0 milliards de dollars (soit 1,9 % du PIB) en 2024-2025.

Des dépenses additionnelles **de plus de 24G\$ sur les 5 prochaines années**, pour financer les initiatives suivantes :

- Accroître la richesse du Québec – 12 G\$
- Développer le potentiel des jeunes – 2,3 G\$
- Rendre le réseau de la santé plus performant et plus humain – 5,5 G\$
- Soutenir les Québécois – 3,5 G\$
- Diversifier et consolider les actions pour l'environnement – 953 M\$

Impact financier des mesures du budget 2023-2024 (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Accroître la richesse du Québec	-502	-2 081	-2 311	-2 438	-2 364	-2 403	-12 099
Développer le potentiel des jeunes	-34	-345	-499	-496	-470	-467	-2 311
Rendre le réseau de la santé plus performant et plus humain	—	-1 034	-1 135	-1 135	-1 135	-1 135	-5 574
Soutenir les Québécois	-514	-740	-773	-592	-515	-419	-3 554
Diversifier et consolider les actions pour l'environnement	-15	-122	-166	-188	-217	-245	-953
TOTAL	-1 064	-4 323	-4 885	-4 849	-4 700	-4 670	-24 490

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2. Synthèse des principales mesures économiques

Dans le cadre du Plan budgétaire du Québec – Mars 2024, le gouvernement investit 8,8 milliards de dollars d'ici 2028-2029. De cette somme, près de 5 milliards de dollars sont consacrés à la santé, à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

- 4,9 G\$ pour financer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur :
 - 3,7 G\$ pour appuyer une organisation humaine et efficace des soins de santé et des services sociaux.
 - 819 M\$ pour favoriser la réussite éducative des jeunes.
 - 421 M\$ pour promouvoir la réussite aux études supérieures.
- 2,0 G\$ pour soutenir les Québécois et les collectivités :
 - 1,3 G\$ pour consolider le soutien aux Québécois.
 - 441 M\$ pour soutenir les collectivités.
 - 187 M\$ pour mettre en valeur la culture et promouvoir la langue française.
 - 128 M\$ pour protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques.
- 1,9 G\$ pour agir sur les priorités économiques :
 - 443 M\$ pour appuyer des secteurs stratégiques et la croissance de l'économie.
 - 126 M\$ pour accroître la main-d'œuvre disponible et la productivité dans l'industrie de la construction.
 - 889 M\$ pour contribuer à la prospérité des régions.
 - 400 M\$ pour favoriser l'intégration économique et sociale des personnes immigrantes.
- 2,9G\$ d'économies sur cinq ans en optimisant l'action de l'État :
 - Réviser certaines aides fiscales aux entreprises.
 - Examen complet des dépenses gouvernementales et fiscales.
 - Augmentation de la taxe sur le tabac.
 - Assurer l'équité et l'intégrité du régime fiscal.

Impact financier des mesures du budget 2024-2025

(en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	Total
Financer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur	-188	-1 058	-925	-935	-907	-903	-4 916
Soutenir les Québécois et les collectivités	-129	-438	-486	-411	-282	-282	-2 028
Agir sur les priorités économiques	—	-441	-596	-285	-265	-271	-1 858
Sous-total	-317	-1 937	-2 007	-1 631	-1 454	-1 456	-8 801
Optimiser l'action de l'État	—	86	345	607	847	1 017	2 903
TOTAL	-317	-1 851	-1 662	-1 023	-607	-439	-5 898

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Principales mesures économiques budgétaires et fiscales, notamment en matière d'investissement et d'innovation**Appuyer des secteurs stratégiques et la croissance de l'économie**

Afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs de création de richesse, le gouvernement doit poursuivre les investissements dans les secteurs contribuant à la hausse de la productivité de l'économie québécoise, notamment ceux de l'aluminium, de l'aérospatiale et des ressources naturelles.

Il doit également continuer à agir sur les principaux déterminants de la croissance économique, soit le recours aux technologies permettant d'accroître la productivité, telles que l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et les technologies de l'information, le dynamisme entrepreneurial et la formation de travailleurs qualifiés.

Afin d'appuyer des secteurs stratégiques et la croissance de l'économie, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 443,1 millions de dollars sur cinq ans.

Mettre en place des laboratoires industriels au sein des zones d'innovation

Les zones d'innovation visent à positionner le Québec mondialement dans des secteurs stratégiques et à contribuer à sa prospérité.

Afin de favoriser leur développement, le gouvernement prévoit doter certaines zones d'innovation de laboratoires industriels dans le but d'accélérer la valorisation et le transfert d'innovations.

- Ces laboratoires industriels mettront leur expertise au service des entreprises des zones d'innovation afin d'accroître l'incidence des investissements gouvernementaux sur les secteurs où le Québec se distingue par sa compétitivité et sa capacité à innover.
- Ils permettront aux entreprises de bénéficier plus rapidement des innovations développées par les travaux de recherche appliquée et de résoudre des défis industriels communs ainsi que d'avoir accès à des talents et à un écosystème de recherche de pointe, ce qui accélérera la commercialisation de nouveaux produits et de nouveaux procédés.

Le gouvernement prévoit 125,0 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place de laboratoires industriels.

Assurer la croissance du secteur aérospatial québécois

Depuis la fin de la pandémie, le contexte économique du secteur aérospatial québécois s'est grandement amélioré en raison de la reprise du trafic aérien. Par ailleurs, d'importants projets devraient démarrer au cours de la prochaine année dans le domaine spatial.

Afin de soutenir cette industrie, qui représente une part importante des exportations du Québec, et de maximiser les retombées de nouveaux projets d'investissement, le gouvernement prévoit 74,5 millions de dollars sur cinq ans.

Poursuivre le développement du secteur de l'aluminium

Le Québec est le plus grand producteur d'aluminium primaire en Amérique du Nord et le quatrième au niveau mondial.

Ce secteur joue un rôle important dans l'économie du Québec, particulièrement en région. De plus, les innovations québécoises, telles que la technologie ELYSIS qui permet d'éliminer les GES directement liés à la production d'aluminium, permettent à ce secteur de se démarquer sur les marchés internationaux.

En plus des producteurs d'aluminium primaire, un grand nombre de PME dynamiques et de partenaires contribuent au développement et à la renommée de cette filière innovante.

Pour poursuivre le développement du secteur de l'aluminium, le gouvernement prévoit 31,0 millions de dollars sur trois ans.

Favoriser l'adoption de nouvelles technologies et la recherche

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les gains de productivité constituent le plus grand potentiel d'amélioration pour le niveau de vie. Pour réaliser ces gains, les entreprises et l'État doivent accélérer leur virage technologique.

Afin de favoriser l'adoption de nouvelles technologies et la recherche, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 203,6 millions de dollars sur cinq ans visant à :

- poursuivre l'accélération de la transformation numérique gouvernementale;
- appuyer des technologies émergentes;
- moderniser l'impôt foncier afin de favoriser la robotisation;
- faciliter l'accomplissement des mandats de l'Institut de la statistique du Québec.

Soutenir l'entrepreneuriat et le repreneuriat

L'entrepreneuriat est au cœur de la vision économique du gouvernement. Le Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025 (PQE), mis en place par le gouvernement, vise notamment à :

- valoriser les entrepreneurs et mettre à leur disposition des services-conseils de qualité;
- assurer un environnement d'affaires propice à la croissance des entreprises.

Afin de soutenir ces activités, le gouvernement prévoit 9,0 millions de dollars additionnels sur trois ans qui permettront notamment d'appuyer le repreneuriat des entreprises québécoises et d'assurer la relève entrepreneuriale.

Recapitaliser le fonds Capital ressources naturelles et énergie

Le fonds Capital ressources naturelles et énergie a pour objectif de soutenir l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, la transition énergétique ainsi que la production d'énergies vertes.

Afin que le fonds Capital ressources naturelles et énergie puisse soutenir, au cours des prochaines années, davantage de projets d'investissement, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2024-2025, qu'une enveloppe additionnelle de 500,0 millions de dollars sera mise à sa disposition.

Ces sommes permettront notamment de soutenir des projets d'investissement structurants, en appui à la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie et au Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.

Favoriser l'intégration économique et sociale des personnes immigrantes

Les personnes immigrantes contribuent de manière importante au développement économique et social du Québec.

Afin de faciliter leur intégration à la société québécoise et au marché du travail, le gouvernement met notamment à la disposition des personnes immigrantes des services d'accompagnement et

d'apprentissage du français de qualité par l'entremise de Francisation Québec, comme le prévoit la Charte de la langue française.

À cet effet, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, des initiatives totalisant 400,0 millions de dollars sur cinq ans visant à :

- répondre à la hausse importante de la clientèle en francisation et bonifier l'offre de services à certaines clientèles;
- bonifier l'accompagnement et le soutien à l'intégration des personnes immigrantes;
- soutenir l'offre de services en matière d'immigration.

Autres mesures d'intérêts pour le secteur du capital d'investissement

Réviser certaines aides fiscales aux entreprises

À l'automne 2023, le gouvernement a reçu les recommandations issues de consultations menées auprès d'experts pour améliorer le niveau de vie au Québec, appuyer la création de richesse et maximiser le potentiel de l'économie québécoise.

Certains d'entre eux ont notamment proposé de moderniser les crédits d'impôt basés sur les salaires dans l'actuel contexte de pénurie de main-d'œuvre, alors qu'une croissance importante de leurs coûts a été observée au cours des dernières années.

Dans le cadre du budget 2024-2025, le gouvernement prévoit réviser certaines aides fiscales aux entreprises, tout en tenant compte du nouveau contexte du marché du travail, afin :

- d'améliorer l'équité et les retombées des crédits d'impôt soutenant les emplois du secteur des TI, en :
 - harmonisant graduellement les taux de base du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques (CDAE) et du crédit d'impôt pour la production de titres multimédias (CTMM),
 - recentrant l'aide fiscale au secteur des TI sur les emplois à plus forte valeur ajoutée,
 - modifiant le crédit d'impôt pour services de production cinématographique (CSPC);
- de bonifier le soutien à la production cinématographique et télévisuelle québécoise;
- d'abolir le crédit d'impôt aux entreprises favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience, qui n'a pas eu les effets incitatifs attendus.

Les modifications réduiront le coût de l'aide fiscale aux entreprises d'environ 1,0 milliard de dollars sur la période 2024-2025 à 2028-2029.

Demander des efforts d'optimisation aux entreprises du gouvernement

Afin d'optimiser leur performance, les principales entreprises du gouvernement, soit Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec, la Société québécoise du cannabis et Investissement Québec, devront effectuer des efforts d'optimisation et d'efficacité totalisant 1,0 milliard de dollars de 2025-2026 à 2028-2029.

- Les efforts exigés de la part de chacune des entreprises du gouvernement seront déterminés en collaboration avec celles-ci au cours de la prochaine année.
- Les entreprises concernées seront responsables d'identifier et de mettre en oeuvre les mesures d'optimisation des revenus et de rationalisation des dépenses nécessaires à l'atteinte des cibles fixées.

Promouvoir la réussite aux études supérieures

La diplomation aux études supérieures constitue un levier essentiel pour contrer la rareté de main-d'œuvre et favoriser le développement socioéconomique du Québec.

Le gouvernement a mis en place, au cours des dernières années, plusieurs initiatives visant à favoriser l'accès, la réussite et la diplomation aux études collégiales et universitaires.

Dans le cadre du budget 2024-2025, le gouvernement poursuit ses efforts pour promouvoir la réussite aux études supérieures, en prévoyant une somme de 420,5 millions de dollars sur cinq ans, soit :

- 370,0 millions de dollars pour favoriser la réussite et la rétention des étudiants universitaires;
- 43,0 millions de dollars pour soutenir l'offre de formation dans des domaines prioritaires et la transformation numérique;
- 7,5 millions de dollars pour accroître le nombre de logements étudiants et entretenir le parc immobilier.

Pour consulter l'ensemble des documents du budget 2024-2025 :

https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/